

TOURISME / LOISIRS / COMMERCE

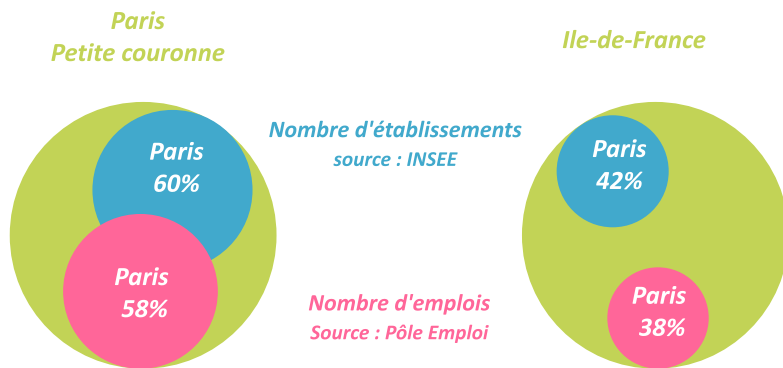
La filière tourisme (d'affaires et d'agrément) est ici appréhendée dans son acceptation la plus large. Elle tient compte des activités dont une grande partie des chiffres d'affaires peut-être liée au tourisme. C'est le cas de l'hébergement et de la restauration mais aussi des grands magasins et du commerce en général ainsi que des transports en commun, des loueurs de véhicules automobiles, des musées et sites culturels...Avec des indices de spécificité respectifs de 1,25 sur Paris-petite couronne et 1,18 sur l'Île-de-France, Paris montre une vraie spécialisation dans cette filière.

En 2008, le nombre d'établissements dont l'activité repose sur la demande touristique représente 20% du nombre total d'établissements à Paris (8% en petite couronne et 11% en Ile-de-France hors Paris). Parmi eux, la part des établissements de 1 à 10 salariés est particulièrement importante (38% contre 27% en moyenne à Paris). Les salariés représentent, quant à eux, 22% des emplois totaux (14% en petite couronne et 17% en Ile-de-France, hors Paris), emplois pour la plupart non délocalisables.

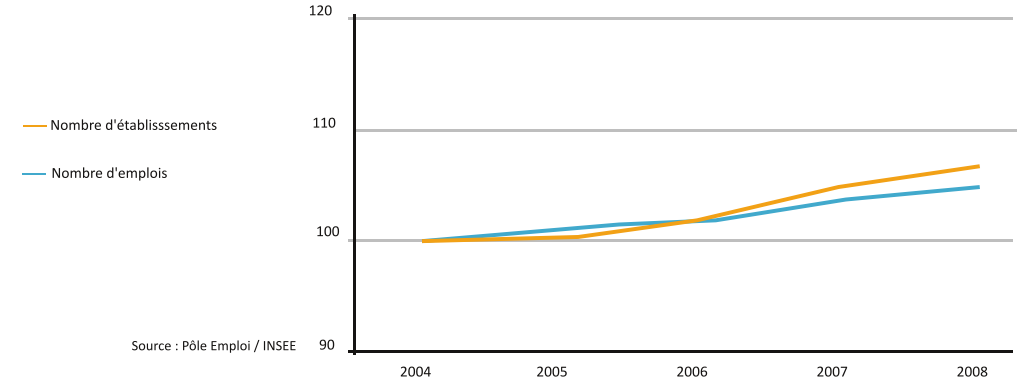
La filière tourisme est en plein essor, tant pour le nombre d'établissements que pour les emplois. Les investisseurs misent à Paris sur une montée en gamme tant au niveau de l'hôtellerie que du « shopping ».

Si la capacité de Paris intra-muros à héberger le flux de touristes supplémentaires annoncé pour les prochaines années va atteindre ses limites, la capitale jouera toujours un rôle moteur dans le domaine en continuant à concentrer et irriguer l'activité touristique en Ile-de-France et en France (monuments, musées, lieux d'exposition, sites culturels, ...).

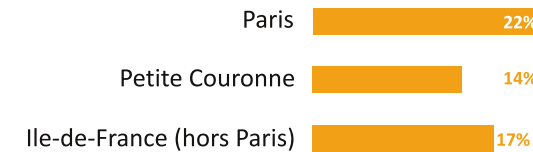
Part parisienne de la filière



Evolution du nombre d'établissements et du nombre d'emploi à Paris



Poids de la filière dans l'emploi total

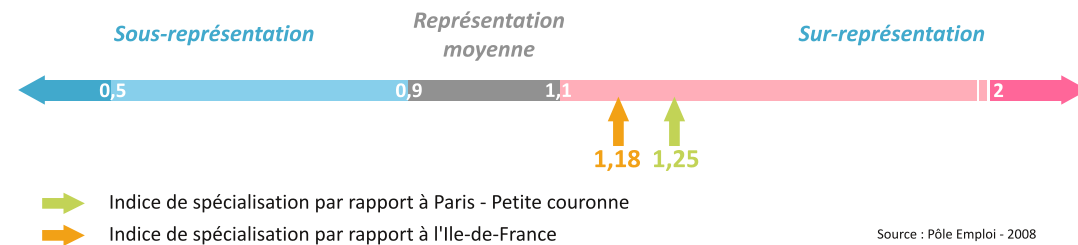


Répartition des établissements par taille à Paris



Source : Pôle Emploi- 2008

Indice de spécialisation des emplois²²



DENSITE D'ETABLISSEMENTS

Densité en nombre d'établissements par hectare
représentation à l'hectare

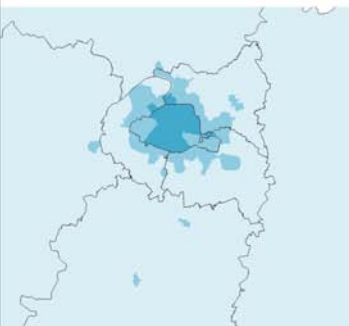
- 50 à 302
- 15 à 50
- 5 à 15
- 0 à 5
- 0 à 0



0 1 2
Kilomètres
Source : INSEE - SIRENE 2009
Fond de plan : Cartosphère-2002 / APUR

Densité en nombre d'établissements par hectare
représentation à la commune

- 5 à 29 (21)
- 1 à 5 (47)
- 0 à 1 (1232)

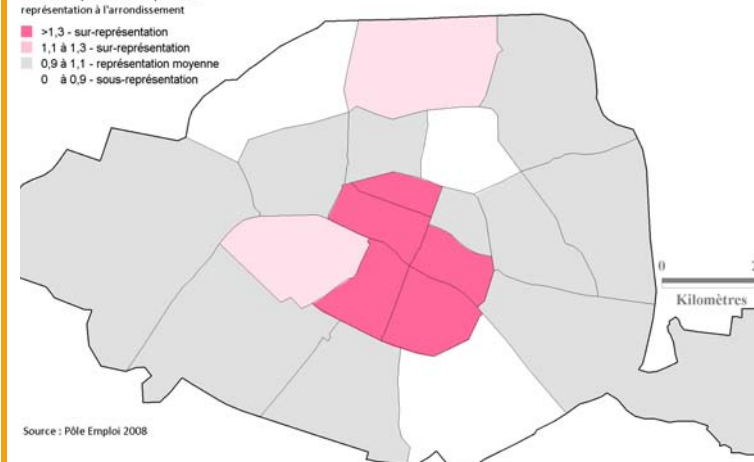


- Gare
- emprise ferroviaire
- cimetière
- espace vert
- Limite d'arrondissement

INDICE DE SPECIALISATION²³ DES EMPLOIS

Indice de spécialisation parisien
représentation à l'arrondissement

- >1,3 - sur-représentation
- 1,1 à 1,3 - sur-représentation
- 0,9 à 1,1 - représentation moyenne
- 0 à 0,9 - sous-représentation



Source : Pôle Emploi 2008

0 2
Kilomètres

Paris compte parmi les principales destinations touristiques au monde que se soit pour le tourisme d'affaires ou d'agrément. Les activités liées au tourisme y sont en conséquence, très présentes. Elles se concentrent dans son cœur historique et sur les axes commerçants les plus attractifs. Des hôtels de grande capacité viennent, par ailleurs, s'implanter en bordure de Paris, de l'autre côté du périphérique, profitant d'un foncier moins coûteux. Dans la Région, d'autres concentrations se situent autour de l'aéroport de Roissy CDG et dans le secteur Val d'Europe (Parc de loisir Disneyland Paris).

En termes de spécialisation au niveau de l'emploi, se démarquent les quartiers centraux de la capitale (1^{er}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} arrondissements et dans une moindre mesure le 7^{ème} arrondissement) ainsi que le 18^{ème} arrondissement (Montmartre) ; secteurs géographiques où se situent la plupart des sites touristiques.